



Comité des finances et de l'administration
32^e réunion (intersession)
24 janvier 2019 (11h00)
Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire – à adopter	FA-194/19
2. Rapports de la réunion du 19 septembre 2018 et de la réunion intersession du 15 octobre juin 2018 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	FA-190/19 FA-193/19
3. Rapport sur le budget administratif pour l'exercice 2018/19 - à noter	verbal
Le Chef du Service financier et administratif fera rapport.	
4. Rapport sur l'application de la Résolution 466, Membres ayant des arriérés persistants - à noter	verbal
Le Directeur exécutif a pris contact avec tous les Membres visés par cette résolution. Il les a informés de leur situation et leur a apporté un appui pour qu'ils puissent s'acquitter intégralement de leurs contributions ou établir un plan de remboursement à soumettre au Comité des finances et de l'administration. Le Directeur exécutif fera rapport verbalement.	
4.1 Communication du Gouvernement du Yémen - à noter	FA-195/19

Le Directeur exécutif fera rapport.

5. **Rapport sur l'application de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café - à noter** [ICC-123-2](#)
- Le Chef des opérations fera rapport.
6. **Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café - à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport.
7. **Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal
- Conformément aux dispositions de l'article 14 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation, le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité des finances et de l'administration et le Conseil. Le vérificateur actuel, le cabinet Smith Williamson, a été reconduit dans ses fonctions par le Conseil, en septembre 2016, pour un mandat fixe de quatre ans. Le Chef du Service financier et administratif fera rapport.
8. **Manuel à l'intention des membres du Comité des finances et de l'administration - à examiner et, le cas échéant, à approuver** verbal
- Le Chef du Service financier et administratif fera rapport.
9. **Questions diverses – à examiner** verbal
10. **Date de la prochaine réunion – à noter** verbal
- La prochaine réunion aura lieu à Nairobi (Kenya) pendant la 124^e session du Conseil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Statuts et Règlement financiers de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du Café
Mandat du Comité des Finances et de l'administration (Annexe V)